CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87815** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE 06/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/1986

Raison sociale : FRANCK FER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/03/2008

Capital : 103 090

16 RUE MONTAIGNE
62670 MAZINGARBE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 2008B40209

Siret : 339 094 575 00059

Code NACE : 4311Z

Numéro caisse de congés payés : 3034804

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011103021604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 11097366004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 21 29 13 66 **Fax :**

Portable : 06 73 88 36 42

Responsabilité légale :
FINANCIERE VARET (379 638 091) / DEFONTAINE SEBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / VARET PHILIPPE PRÉSIDENT

Site Internet : www.franckfer.com

E-mail : sasfranckfer@varet-franckfer.fr

Effectif moyen : 41 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 13 628 249 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1113	Démolition - déconstruction (Technicité supérieure)	25	15/05/2025
1161	Travaux de curage		12/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/07/2026 16:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.